



DROIT, ECONOMIE, GESTION

L1 et L2 communes, L3 Parcours sanitaire et social

Licence Mention Administration économique et sociale (AES)



ECTS
180 crédits



Durée
3 ans



Composante
Collège
Sciences
Sociales et
Humanités
(SSH)



Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Après deux années communes à tous les parcours de la mention AES le parcours sanitaire et sociale est proposé à partir de la 3^{ème} année.

Il est dispensé en formation initiale ou en apprentissage à compter de la rentrée 2024.

Le parcours est rattaché à la mention AES depuis 2012 répond à une demande individuelle (salariés du secteur sanitaire et social, mais aussi étudiants de la formation initiale en quête de réorientation) et à des aspirations collectives (hôpitaux, établissements sociaux et médico-sociaux, organisations humanitaires) exprimant des besoins de formation et de qualification générés par l'évolution des pratiques, des progrès de la science, des techniques et de la société.

Objectifs

Il vise à former des cadres polyvalents qui pourront exercer des métiers de gestionnaire dans les administrations publiques et dans les structures privées (entreprises, associations, etc.).

Les objectifs sont :

- * Définir des modes de lecture des pratiques sanitaires et sociales et s'entraîner à les appliquer,
- * Développer la capacité de savoir et de communiquer,
- * Viser à intégrer les connaissances théoriques et techniques avec l'expérience professionnelle dans la perspective d'un savoir cumulatif et renouvelable,
- * Exercer le sens de la planification et de la prospective,
- * Apprendre à passer d'un rôle d'exécutant à un rôle d'animateur et de responsable.

Savoir-faire et compétences

Les étudiants titulaires de la licence AES acquièrent un certain nombre de compétences communes disciplinaires et transversales que l'on peut présenter de façon synthétique :

Compétences disciplinaires :

- * Mobiliser les concepts juridiques, économiques et les concepts de la gestion pour la mise en œuvre d'un projet pluridisciplinaire ;



- * Maîtriser les méthodes quantitatives appliquées au secteur sanitaire et social ;
- * Analyser les différentes interactions entre une organisation (publique ou privée) et son environnement socio-économique.

Compétences transversales :

- * Maîtriser les outils numériques (suites bureautiques, tableurs, bases de données économiques sociales et juridiques) ;
- * Recherche documentaire dans les domaines du droit, de l'économie et de la gestion ;
- * Développer une argumentation avec un esprit critique ;
- * Analyser, synthétiser et exploiter des données en vue d'un projet ;
- * Maîtriser la langue française ;
- * Compréhension et expression dans une langue étrangère au minimum.

Les + de la formation

Pour en savoir plus sur l'orientation et l'insertion professionnelle, voir le site du [Service Commun Universitaire d'Information, d'Orientation et d'Insertion Professionnelle \(SCUIO-IP\)](#).

Pour tout renseignement sur la formation continue, voir le site du service [Formation tout au long de la vie \(FTLV\)](#).

Pour en savoir plus sur les relations internationales à l'Université, voir le site de la [Direction des relations internationales](#).

Organisation

Organisation

Cette formation de 3 années est proposée sur 6 semestres de 13 semaines, chacun validés par 30 crédits européens.

Le volume horaire global est d'environ 500 h/an, et 340h en 3ème année soit approximativement 20 h hebdomadaires pour la formation initiale.

La formation est organisée en unités d'enseignement obligatoires et optionnelles constituées de cours magistraux (amphi), travaux dirigés (35 étudiants) afin de permettre à chaque étudiant de construire un parcours adapté à son projet professionnel. De plus, l'enseignement des langues vivantes est obligatoire à chaque semestre.

La spécialisation est progressive tout au long des 3 années.

Les deux premières années ont ainsi pour but de donner à tous les étudiants un socle de connaissances communes en droit, économie et gestion.

Le **Parcours Sanitaire et Social** : ce parcours est très spécifique et s'adresse d'une part à des étudiants en formation initiale et d'autres par les professionnelles en formation continue.

Contrôle des connaissances

Sessions d'examens

Pour chaque UE/EC de licence, l'Université organise deux sessions annuelles : une première session à la fin de chaque semestre et une session de rattrapage (pour les deux semestres) à l'issue de l'année.

Modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Se reporter au descriptif de chaque unité d'enseignement (UE).

[En savoir plus sur la charte des examens et les MCC](#)



Aménagements particuliers

Étudiant à statut particulier

- * Engagés dans la vie active ou assumant des responsabilités particulières dans la vie universitaire ou étudiante,
- * chargés de famille,
- * engagés dans plusieurs cursus,
- * en situation de handicap,
- * sportifs de haut niveau,
- * artistes,

des aménagements des études et des contrôles des connaissances sont possibles pour nos [étudiants à statuts particuliers](#)

Le régime spécial ne sera accordé qu'après étude du dossier par la scolarité.

Reprise d'études

La [direction de la formation tout au long de la vie](#) (DFTLV) propose un service d'information et de suivi administratif pendant la formation. [En savoir plus](#)

Ouvert en alternance

- * 1 semaine par mois en cours
- * 3 semaines en alternance

Stages

Stage : Obligatoire

Durée du stage : 300h minimum

Le stage est une période temporaire qui s'inscrit dans le cadre d'un cursus pédagogique ; il est à

finalité de découverte, d'orientation, de mise en situation professionnelle.

Il permet de :

- * connaître le monde de l'entreprise et celui du milieu professionnel choisi ;
- * acquérir une première expérience ;
- * mettre en pratique les connaissances acquises lors de la formation ;
- * développer ou acquérir des compétences professionnelles à valoriser dans un CV ou dans un premier emploi ;
- * confirmer ou infirmer un projet professionnel (modifier ou affiner une orientation professionnelle) ;
- * bâtir un réseau relationnel ;
- * bénéficier d'un tremplin vers l'emploi.

Période : en troisième année

Type de structures d'accueil : hôpitaux, établissements sociaux et médico-sociaux, organisations humanitaires...

Admission

Conditions d'admission

Situations particulières

Dans les cas suivants, l'inscription est soumise à des démarches préalables :

- * Pour les étudiants titulaires d'un autre parcours que la L1, L2 AES, compléter [un dossier de validation d'études pour vous inscrire en 2^{ème} ou 3^{ème} année de licence](#).
- * Pour les personnes en reprise d'études (interruption supérieure à 2 ans et/ou personnes de plus de 28 ans et/ou salariés et/ou demandeurs d'emploi) : contacter la direction de la [Formation Tout au Long de la Vie \(FTLV\)](#) pour confirmer votre statut de stagiaire de la formation professionnelle.



* Pour les étudiants étrangers avec diplômes étrangers : contacter les [Relations Internationales](#) |

Modalités d'inscription

Démarches d'inscription : via le [site de l'UPPA](#) |

Droits d'inscription et tarification

Consultez les [montants des droits d'inscription](#).

A compter de la rentrée 2023-2024, l'établissement applique les droits différenciés pour tout étudiant extra communautaire s'inscrivant pour la première fois en licence.

Pré-requis obligatoires

La licence AES est ouverte à tous les bacheliers de l'enseignement général, technologique et professionnel.

ACCES DIRECT pour les étudiants de L2 AES UPPA

ACCÈS pour les étudiants de L2 AES d'une autre université française.

ACCÈS APRÈS EXAMEN DU DOSSIER DE CANDIDATURE VALIDÉ PAR LA COMMISSION PÉDAGOGIQUE AUX TITULAIRES :

* **De diplômes paramédicaux** : sage-femmes, infirmiers (D.E. secteur psychiatrique), kinésithérapeutes, orthophonistes, psychomotriciens, ergothérapeutes, manipulateurs d'électroradiologie médicale... tels que visés par l'arrêté du 29/10/1993.

* **De diplômes de travail social et éducatif** : assistants de service social, éducateurs spécialisés, BTS économie sociale et familiale, instituteurs spécialisés (CAEI), animateurs socio-culturels (DUT) et sportifs (DEFA), etc...,

* **De diplômes étrangers** de même nature que ceux énumérés ci-dessus et de niveau équivalent.

* **Personnels des services administratifs et techniques** exerçant une fonction de responsabilité au sein d'un établissement sanitaire et/ou social ne justifiant pas d'au moins un diplôme cité ci-dessus. (sous réserve d'une extension de la durée du stage).

Et après

Poursuite d'études

À l'issue de la licence, les étudiants diplômés peuvent se diriger vers un Master à l'UPPA ou dans une autre université française ou étrangère, vers un diplôme d'école supérieure accessible sur concours ou sur titres ou vers d'autres types de formations comme une préparation aux concours de la Fonction publique de catégorie A ou encore un diplôme d'université (DU).

À l'UPPA, 81% des diplômés de licence AES poursuivent leurs études.

Poursuite d'études dans l'établissement

• M1/M2 Parcours cadre du secteur sanitaire, social et médico-social (C3S)

• Master Mention Management des organisations de santé (MOS)



- Master Mention Management et administration des entreprises
- M1/M2 Parcours Management des organisations et technologies de l'information
- Parcours M2 Management et innovation en collectivités locales
- Parcours Management des collectivités locales
- Parcours Gestion, entrepreneuriat et management d'activités
- Master Mention Entrepreneuriat et management de projets
- Parcours Management des organisations sanitaires et médico-sociales, bien être et santé
- Master Mention Economie appliquée
- Master Mention Comptabilité - contrôle - audit

Passerelles et réorientation

Principe général

Les formations sont aménagées pour permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet personnel et professionnel en favorisant leur intégration, leur orientation et leur spécialisation au fur et à mesure de l'avancée dans le cursus.

L'architecture des formations est ainsi conçue pour que l'étudiant :

- * Bénéficie d'une réorientation **dès la première année de licence à la fin du semestre 1** vers une autre formation dans l'hypothèse où celle dans laquelle il est engagé se révélerait ne pas ou ne plus correspondre à son projet.

- * Puisse intégrer en provenance de filières courtes (BUT, BTS, ...) une licence **en cours de cursus** suite à une réorientation, une poursuite ou reprise d'études.

Le **SCUIO-IP** accompagne les étudiants dans leurs projets de (ré)orientation.

Réorientation

Tous les étudiants déjà inscrits dans l'enseignement supérieur (en BTS, IUT, L1, CPGE, PACES ...) et souhaitant se réorienter vers une première année de licence doivent passer par Parcoursup.

*N.B. : les étudiants en réorientation ayant un accord préalable de leur université procèdent à un **transfert de dossier*** .

Insertion professionnelle

Quelques idées de débouchés professionnels

Après un bac +3 :

- * **Les métiers de l'encadrement et de gestion** : Chef(fe) de service, Chef(fe) de projet, Assistant(e) de gestion d'une structure sociale

Après un bac +5 et plus :

- * **Les métiers de l'encadrement et de direction** : Responsable des ressources humaines, Directeur(trice) d'établissement, Chef(fe) de service socioéducatif
- * **Les métiers de l'enseignement et de la recherche** : Enseignant(e) dans les écoles ou instituts de formation du secteur sanitaire et social, Enseignant(e)-Chercheur(euse)

Ces métiers peuvent s'exercer dans les structures suivantes : établissements sanitaires et sociaux, organismes et fédérations professionnelles de la santé, organismes de tutelle (Sécurité sociale, agences régionales de santé, services sociaux des départements et des communes), associations d'action sociale, organisations humanitaires.



Quelques exemples de secteurs d'activité : santé, médico-social, éducatif, humanitaire, socio-éducatif, fonction publique.

Témoignages d'anciens diplômés

Consulter les témoignages d'anciens diplômés de licence AES à l'UPPA

<http://ode.univ-pau.fr/fr/insertion-professionnelle/temoignages-d-anciens/licences/licence-administration-economique-et-sociale.html>

Campus



Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Stéphanie RABILLER Responsable Licence 3
parcours Sanitaire et Sociale -
✉ stephanie.rabiller@univ-pau.fr

Contact administratif

Scolarité Licence AES
☎ 05 59 40 80 77
✉ licence.aes@univ-pau.fr

Formation continue et alternance

DFTLV
☎ +33 5 59 40 78 88
✉ accueil.forco@univ-pau.fr

Handicap

Mission Handicap
☎ +33 5 59 40 79 00
✉ handi@univ-pau.fr

Lieu(x)





Programme

SEMESTRE 1

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 1 - Enseignements fondamentaux	UE				10
Introduction au droit civil	EC	30h	15h		5
Introduction au droit constitutionnel	EC	30h	15h		5
UE 2 - UE découverte	UE				10
Économie et soutenabilité	EC	21h	15h		5
Introduction à la gestion	EC	21h	15h		5
UE 3 - Enseignements complémentaires	UE				6
Histoire politique et sociale de la France contemporaine	EC	30h			3
Comptabilité 1	EC	21h	13,5h		3
UE 4 - Outils	UE				4
Expression française	EC		12h		2
Langue vivante	EC		20h		2

SEMESTRE 2

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 5 - Enseignements fondamentaux	UE				17
Droit civil	EC	30h	15h		6
Économie générale	EC	24h	15h		6
Théorie des organisations	EC	18h	12h		5
UE 6 - Enseignements complémentaires	UE				8
Institutions juridictionnelles, administratives, européennes	EC	36h			4
Histoire du droit et des institutions publiques	EC	36h			4
UE 7 - Outils	UE				2
Anglais	EC		19,5h		2
Espagnol	EC		15h		2
Allemand	EC				2
UE 8 - PEP' 1	UE				2
UE 9 - UE libre	UE	19,5h			1

SEMESTRE 3

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 1 - Enseignements fondamentaux	UE				19
Droit des obligations	EC	30h			5
Droit administratif 1	EC	30h	15h		5



Méthodes quantitatives appliquées aux sciences sociales	EC	15h	12h		4
Comptabilité 2	EC	21h	13,5h		5
UE 2 - Enseignements complémentaires	UE				4
Droit commercial	EC	36h			4
Finances publiques	EC	36h			4
Introduction à la science politique	EC	36h			4
Introduction à la croissance	EC	18h	12h		4
UE 3 - Outils	UE				5
Langue vivante	EC		20h		2
Informatique	EC	24h	15h		3
UE 4 - UE libre	UE	19,5h			2

SEMESTRE 4

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 5 - Enseignements fondamentaux	UE				21
Droit des obligations 2	EC	30h	15h		6
Droit administratif 2	EC	30h			5
Gestion des Ressources Humaines	EC	18h			5
Comptabilité de gestion	EC	21h	15h		5
UE 6 - Enseignements complémentaires	UE				4
Droit des collectivités territoriales	EC	36h			4
Politiques de protection sociale européennes	EC	36h			4
Banques - Finances	EC	30h			4
Démographie économique	EC	18h	12h		4
Sociologie	EC	20h			4
Histoire des institutions contemporaines	EC	15h			4
Histoire économique de l'Europe	EC	15h			4
UE 7 - Outils	UE				2
Anglais	EC		19,5h		2
Espagnol	EC		15h		2
Allemand	EC		20h		2
UE 8 - PEP' 2	UE				1
UE 9 - UE libre	UE	19,5h			2

SEMESTRE 5

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 1 - Environnement institutionnel et territorial	UE				9
Acteurs et droit des établissements et services	EC	20h	15h		5
Géographie en santé et coordination territoriale	EC	18h			4
UE 2 - Techniques de communication professionnelle	UE				9



Anglais	EC		19,5h	2
Expression, outils collaboratifs et communication professionnelle	EC	25h	7h	5
Techniques de négociation de médiation en santé	EC	10h	10h	2
UE 3 - Institutions, publics et droits	UE			12
Procédure d'admission de dossiers de résidents	EC	8h	10h	2
Droit des personnes accompagnées et personnalisation de l'accompagnement	EC	10h	10h	2
Projet et dynamique institutionnelle	EC	7h	10h	2
Techniques et conception d'un projet de parcours coordonné	EC	20h	15h	6

SEMESTRE 6

	Nature	CM	TD	TP	Crédits
UE 4 - Approche populationnelle et politiques sectorielles	UE				12
Économie des politiques sociales	EC				3
Santé publique et droit de la santé	EC				6
Économie de la santé	EC				3
UE 5 - Outils	UE				2
Anglais	EC		19,5h		2
UE 6 - Pratiques professionnelles et publics	UE				8
Droit du Travail et RPS	EC	20h	8h		5
Analyse des pratiques professionnelles, recommandations de bonnes pratiques de l'HAS et bien-être au travail	EC	7h	10h		3
UE 7 - Approfondissement professionnel	UE				8
Méthodologie de mémoire	EC	20h	20h		7
PEP's 3	EC				1
Classe virtuelle	EC		15h		